

Retraits des permis dans le canton de Neuchâtel pour décembre 2009

Les infractions ainsi que les accidents de la circulation survenus dans les cantons, en application des articles 16 et 17 de la loi fédérale sur la circulation routière (LCR), ont nécessité l'examen de **252** dossiers par le Service des automobiles et de la navigation durant la période du mois **de décembre 2009**.

Des mesures administratives ont été notifiées durant cette même période, soit:

- 93 avertissements, dont 7 pour ivresse non qualifiée (0,5 à 0,79 gr o/oo)
- 10 avertissements sévères
- 10 interdictions de conduire en Suisse à l'égard d'étrangers
- 152 retraits de permis de conduire se répartissant comme suit:

Dont à relever notamment:

- 78 retraits de permis pour dépassement de la vitesse prescrite;
- 29 retraits de permis pour ivresse et 1 retrait de permis pour problèmes alcooliques;
- Un retrait de permis de 2 mois en Suisse pour conduite sous l'influence de cannabis, **infraction commise à Munich en Allemagne**, une interdiction de conduire en Allemagne d'un mois ayant été prononcée également, infraction grave selon le droit suisse;
- Un retrait de permis de 3 mois pour perte de maîtrise avec sortie de route à gauche et collision de la glissière, infraction commise dans le virage de la Motte, en direction de La Vue-des-Alpes, un samedi à 14h35, infraction grave;

Pour une période d'un mois:

- 6 pour ivresse non-qualifiée et antécédents
- 2 pour ivresse non-qualifiée et autre(s) infraction(s)
- 18 pour dépassement de la vitesse prescrite
- 26 pour dépassement de la vitesse prescrite et antécédents
- 1 pour dépassement de la vitesse prescrite et autre(s) infraction(s)
- 8 pour accident et autre(s) infraction(s)
- 1 pour accident, autre(s) infraction(s) et antécédents
- 11 pour autre(s) infraction(s)
- 1 pour autre(s) infraction(s) et accident
- 5 pour autre(s) infraction(s) et antécédents

Pour une période de 2 mois:

- 2 pour dépassement de la vitesse prescrite et antécédents
- 1 pour accident et autre(s) infraction(s)
- 2 pour autre(s) infraction(s)

Pour une période de 3 mois:

- 1 pour ivresse non-qualifiée, accident, autre(s) infraction(s) et antécédents
- 8 pour ivresse
- 1 pour ivresse et antécédents
- 18 pour dépassement de la vitesse prescrite
- 5 pour dépassement de la vitesse prescrite et antécédents
- 1 pour dépassement de la vitesse prescrite et autre(s) infraction(s)
- 5 pour accident et autre(s) infraction(s)
- 2 pour autre(s) infraction(s)
- 1 pour autre(s) infraction(s) et antécédents

Pour une période de 4 mois:

- 1 pour ivresse et antécédents

- 2 pour ivresse et autre(s) infraction(s)
- 1 pour dépassement de la vitesse prescrite
- 1 pour dépassement de la vitesse prescrite et antécédents
- 1 pour dépassement de la vitesse prescrite, antécédents et récidive
- 1 pour autre(s) infraction(s), antécédents et récidive

Pour une période de 5 mois:

- 1 pour dépassement de la vitesse prescrite et antécédents

Pour une période de 6 mois:

- 1 pour ivresse et antécédents
- 1 pour dépassement de la vitesse prescrite, antécédents et récidive

Pour une période de 7 mois:

- 2 pour ivresse, autre(s) infraction(s), antécédents et récidive

Pour une période de 8 mois:

- 1 pour ivresse

Pour une période de 12 mois:

- 1 pour dépassement de la vitesse prescrite, antécédents et récidive
- 1 pour autre(s) infraction(s), antécédents et récidive

Pour une période de 13 mois:

- 1 pour ivresse, antécédents et récidive
- 1 pour ivresse, accident, autre(s) infraction(s), antécédents et récidive
- 1 pour autre(s) infraction(s), antécédents et récidive

Pour une période de 15 mois:

- 1 pour ivresse, autre(s) infraction(s), accident, antécédents et récidive
- 1 pour dépassement de la vitesse prescrite, antécédents et récidive

Pour une période de 20 mois:

- 1 pour ivresse, autre(s) infraction(s), antécédent(s) et récidive

Pour une période indéterminée:

- 1 pour alcoolisme
- 1 pour maladie
- 1 pour toxicomanie
- 1 pour incorrigibilité et inaptitude caractérielle

A titre définitif:

- 1 pour incorrigibilité, inaptitude caractérielle et annulation du permis à l'essai